# Charte de communication d’une page Facebook

## Présentation

La page Facebook officielle de *l’entreprise X* a pour objectif de développer une communauté autour de l’entreprise et de son actualité, afin de permettre aux utilisateurs de se rencontrer et d’échanger des opinions, connaissances et idées au sein d’un espace dédié. Cette charte a été rédigée pour définir et préciser les règles d’utilisation pour que cet espace reste un paisible lieu de rencontre. Un utilisateur qui « aime » cette page Facebook accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte d’utilisation et s’engage lors de chacune de ses visites à la respecter.

## Règles de bonne conduite et de modération

Les commentaires postés sur la page de *l’entreprise X* peuvent être lus par l’ensemble des fans de la page Facebook. Ils peuvent faire l’objet d’une modération à posteriori, en effet les messages étant publiés immédiatement la modération ne pourra se faire qu’après la publication des commentaires. L’objectif d’une telle modération est d’assurer une certaine politesse et courtoisie dans les propos tenus par les fans de la page et, de veiller à ce que ceux-ci ne soient pas contraires aux valeurs de *l’entreprise X*.

Sont interdits (liste non exhaustive) :

* les propos à caractère raciste, xénophobe, sexiste, homophobe ou révisionniste,
* les contributions contraires à l’ordre public et aux bonnes mœurs,
* les propos à caractère nuisible, menaçant, abusif, constitutif de harcèlement, vulgaire, obscène, menaçant pour la vie privée d’autrui, haineux,
* les contributions à caractère diffamatoire ou dénigrant,
* les contributions portant atteinte d’une quelconque manière aux mineurs,
* les contributions susceptibles par leur nature à porter atteinte au respect de la vie privée, au respect de la personne humaine et de sa dignité, de l’égalité entre hommes et femmes et de la protection des enfants et des adolescents.

## La modération

Le « Mur » de la page Facebook étant modéré à posteriori, *l’entreprise X* ne peut garantir la licéité, la probité ou la qualité des commentaires publiés. En devenant « fan » de la page, vous reconnaissez la possibilité pour le modérateur de contrôler les contributions et de supprimer à tout moment, tout commentaire de manière discrétionnaire qu’il considérera comme contraire à cette charte. De plus chaque utilisateur peut signaler à tout moment une contribution, qu’il considère comme contraire à la charte, selon la procédure mise en place par Facebook en écrivant *à l’adresse mail.*